

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté de Monsieur le Maire de Saint-Etienne en date du 14 septembre 2018 : Ouverture d'une Enquête Publique du 8 octobre 2018 au 22 octobre 2018 inclus portant sur les ancrages en façades nécessaires au prolongement de la 3ème ligne de tramway et à la réalisation d'un terminus de la 2ème ligne de tramway à Saint-Etienne, sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole.

Monsieur Bonard Alain a été désigné Commissaire Enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public aura accès au dossier à l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne et pourra formuler des observations sur le registre déposé à l'accueil ou les adresser par écrit à M. le Maire de Saint-Étienne, à l'attention de M. Bonard Alain - commissaire enquêteur – enquête publique ancrages en façades tramway. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public à l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne, le 22 octobre 2018 de 9H à 12H.

Un avis d'enquête sera affiché à l'Hôtel de Ville 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée.

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur remettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions dans le délai d'un mois.